



Madame Michèle MALBEZIN
Directeur des Ressources Humaines
Sté AUCHAN
200 rue de la Recherche
59650 Villeneuve d'Ascq

LR/AR

Objet : Protestation officielle

Copie : Mr Dautel Inspecteur du travail du siège
Mr Laplatine DSC Auchan CFDT

Villeneuve d'Ascq le 6 octobre 2006

Madame,

Notre organisation syndicale a procédé jeudi dernier à une diffusion de tract dans l'enceinte de la Centrale d'achat AUCHAN aux heures d'entrée et de sortie du travail.

L'attitude de la direction de l'entreprise a été inadmissible.

Nous avons aussitôt été agressé par les services de sécurité et avons subi menaces, intimidations, pressions physiques et invectives de la part des employés de cette société extérieure qui agissaient sur ordre de vos services.

Nous dénonçons particulièrement les attaques dont ont été la cible :

M Guy Laplatine Délégué Syndical Central Auchan

M Fabien Alliata Délégué Syndical Auchan Centrale

M Marc Vanhoenacker Délégué Syndical Auchan Centrale

et nos camarades tous salariés Auchan.

Ces comportements, d'un autre âge managérial, sont destructeurs pour l'esprit d'entreprise ainsi que pour l'image d'Auchan en manquant au plus élémentaire respect humain.

D'autre part nous avons immédiatement été empêché par vos services de sécurité de procéder à la distribution de nos tracts syndicaux dans l'enceinte de l'entreprise aux heures d'entrée et de sortie, ce qui est autorisé par la loi (C. trav., art. L. 412-8, al.4). Cette distribution n'entraînait aucune gêne à l'exécution normale du travail ou à la marche de l'entreprise et vous n'avez pas à nous assigner unilatéralement un endroit où doit s'effectuer la distribution à l'exclusion de tout autre (Cass. crim., 27 nov. 1973, no 73-90.495).

Ce comportement est illégal et constitue une entrave à l'exercice du droit syndical. De plus c'est une discrimination envers notre organisation syndicale car tous les autres syndicats ont déjà tracté aux mêmes lieux et aux mêmes heures sans être aucunement inquiété par vos services de sécurité.

Détail lamentable, c'est un délégué syndical très proche de la direction qui a alerté la sécurité pour faire empêcher notre tractage qui, malgré cela, a été bien accueilli par les salariés et a suscité leur intérêt.

Cela confirme une attitude hostile à notre organisation car depuis plus de trois mois que la section syndicale CFDT Auchan Centrale a été créée :

- Nous avons toujours moins de panneaux d'affichage que les autres syndicats, leur taille est plus petite, nous n'en avons pas l'accès exclusif.
- Nous ne disposons pas de local syndical contrairement aux 3 autres syndicats.
- Nous sommes la seule organisation syndicale à ne pas avoir accès aux locaux du Comité d'Entreprise

J'attends de vous des explications sur ces faits graves et l'assurance que les dispositions nécessaires sont prises pour qu'ils ne se reproduisent plus.

Dans l'attente de vous lire

Marc VANHOENACKER
Délégué Syndical CFDT Auchan Centrale
Représentant Syndical CFDT au CEUES
Représentant Syndical CFDT au CHSCT